

VILLE DE MARNAY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 AOUT 2009

Sous la présidence de M. Vincent Ballot.

12 conseillers présents :

Monique BONNET, Laurence BOUCHASSON, Jean Louis FASSET, Bernard GIRARD, Bernard MORCHE, Bernadette MADIOT, Christian MARTIN, Yves MOUCHOT, Mickaël RIETMANN, Jean Marc STARKE, Rémi VIEY.

Absents : Pascal THIELLEY, Claire DA SILVA, Serge MANDRET.

Pouvoirs : Vincent BALLOT pour Serge MANDRET, Mickaël RIETMANN pour Claire DA SILVA.

Secrétaire de séance : Yves MOUCHOT.

Ordre du jour :

- 1- Avenants au marché « réseaux humides »
- 2- Recensement de la population en 2010 – désignation d'un coordonnateur communal.
- 3- Travaux aux écoles.
- 4- Subvention à l'association « Semons l'Espoir » suite aux jeux du 14 juillet.
- 5- Questions diverses.

M. le Maire ouvre la séance à 20h45.

Il soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte rendu de la réunion du 18 juin 2009.
Aucune remarque n'est faite.

M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

1- Avenants au marché réseau humides

Avenants sur travaux du système de chloration :

Le système de transmission filaire reliant la station de pompage au château d'eau ayant subi des coupures, suite aux différents travaux, celui-ci est remplacé par un système GSM (Transmission Téléphone). Coût 1.115 €

Ajout d'un système de sécurité « ligne de vie » avec piton d'accroche. Coût 465 €

Ajout d'un délai supplémentaire d'un mois.

Avenant sur travaux d'enfouissement des canalisations

Réfections supplémentaires de fouilles sur les trottoirs. Coût 8.467 €

Ajout d'un délai supplémentaire d'un mois.

Approuvé à l'unanimité

2- Recensement de la population en 2010 – désignation d'un coordonnateur communal.

Un recensement a lieu tous les cinq ans. Il se déroulera sur la période janvier-février 2010. Un coordonnateur municipal doit être désigné. Il suivra une formation assurée par les services de l'INSEE, organisme d'état responsable du recensement. Bernadette MADIOT est désignée pour cette mission.

Approuvé à l'unanimité

3- Travaux aux écoles

Le bâtiment type « algeco » a été retiré au début du mois de juillet 2009. Le revêtement de la cour de l'école maternelle a été refait.

Deux nouvelles classes doivent être aménagées : une sixième classe maternelle et une huitième classe primaire.

4 entreprises ont été retenues :

Plâtrerie peinture : BOUQUET à Châtenois (Jura)

Menuiserie intérieure : MENUISERIE DES ST MARTIN à Besançon

Revêtement de sols : HENRY à Chemaudin

Electricité : VOIRIN DENOIX à Moncley

- Maternelle : la salle devrait être opérationnelle fin septembre. Coût estimé à 39 000€
- Primaire : la salle devrait être opérationnelle après les vacances de Toussaint. Coût estimé à 17 000€.

Ces charges seront réparties entre les différentes communes qui alimentent les écoles.

Approuvé à l'unanimité

4- Subvention à l'association « Semons l'Espoir » suite aux jeux du 14 juillet

La somme annuelle consacrée aux traditionnels jeux du 14 juillet (200€) sera reversée à l'association « Semons l'Espoir ».

Approuvé à l'unanimité

5- Questions diverses.

De nouveaux membres sont nommés dans les commissions suivantes

ZPPAUP : Mickaël RIETMANN

PLU : Jean-Marc STARKE

CCAS : Monique BONNET

Commission Appel d'offres : Christian MARTIN (en tant que suppléant)

Commission Communication : Bernadette Madiot

Petites cités comtoises de caractère (animation jeune public) : Laurence BOUCHASSON

Approuvé à l'unanimité

- ***Commission Cimetière***

La restructuration du cimetière a été engagée en 2007. Il s'agit d'informatiser la gestion de celui-ci, d'en réorganiser certaines parties. Il a fallu aussi identifier les sépultures abandonnées et prévoir la conservation de celles faisant partie du patrimoine et de l'histoire locale.

A l'issue des 3 années réglementaires de procédure (octobre 2010), une décision devra être prise quant au devenir de ces tombes.

La municipalité souhaite mettre en place une commission communale permettant d'anticiper cette démarche. Elle est composée de 3 conseillers municipaux :

Vincent BALLOT, Jean-Louis FASSET, Rémi VIEY

Des personnes extérieures au conseil seront sollicitées pour compléter cette commission.

Approuvé à l'unanimité

- ***Réfection façade château (crèche, rempart, pavillon des archives) côté Grande Rue et rue Conscience***

La société CHAILLET a été retenue pour la réalisation des travaux dont le coût est estimé à 37 289.71 € TTC

Approuvé à l'unanimité

- ***Remboursement sur facture EDF***

Une somme de 503.14€ de trop perçu sur l'éclairage public est remboursée à la commune.

Approuvé à l'unanimité

- ***Zone d'activité***

La CCVO a mandaté un cabinet pour aménager progressivement 17 hectares en zone d'activité. Le conseil municipal approuve ce plan d'aménagement, conforme au règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Approuvé à l'unanimité

- ***Dissolution de l'association « Comité des Fêtes »***

Cette Association ayant été dissoute, le reliquat de trésorerie de 620.93€ est versé à la commune pour acheter des tables et des bancs comme le prévoyait cette association.

Approuvé à l'unanimité

- ***Zone de captage***

Des terrains situés dans la zone de captage étaient loués sous forme de baux précaire. Il convient de transformer ces « baux précaires » en « baux à ferme environnementaux », conformément à la protection des sources d'eau potable.

Approuvé à l'unanimité

- ***Etude de chaufferie au bois***

La commune confie au SIED l'étude de ce dossier pour l'alimentation des édifices collectifs.

Approuvé à l'unanimité

- ***Pandémie grippale***

La préfecture de Haute-Saône a demandé aux communes de mettre en place un plan communal de continuité des activités en cas de pandémie grippale. Ce plan a été réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00